

quoique préte, est plus galant, ce qui n'a rien d'étonnant dans un siècle où l'Art d'aimer était composé par André le Chapelain, qui, en certaines parties, enrichit encore sur Ovide. Le procédé du *Bestiaire d'amour* est le même à peu près que celui du *Bestiaire divin*. L'auteur fait défilé les uns après les autres tous les animaux, et, de l'énumération de leurs qualités, il conclut que sa maîtresse doit l'aimer et lui accorder le don d'amoureuse merci. Certaines comparaisons sont vraiment curieuses, et eussent rendu jalouses les habituées de l'hôtel de Rambouillet. Voici la description du loup, qui donnera une idée des autres : « Il y a trois propriétés du loup qui se retrouvent dans la nature de la femme : le loup a le col si roide qu'il ne le peut fléchir, et qu'il tourne son corps tout d'une pièce ; secondement, il ne prend jamais sa proie auprès de sa tanière ; troisièmement, il n'entre en une bégaiement que le plus doucement qu'il peut ; et s'il lui arrive de briser sous son pied quelque branche d'arbre qui fasse du bruit, il s'en punit lui-même en se mordant » moult angoisseusement le pié. » C'est ainsi que la femme ne peut se donner, tout entière, selon la première nature du loup ; selon la seconde, s'il lui arrive d'aimer un homme éloigné d'elle, son amour est extrême, et s'il est près d'elle, elle n'aura pas l'air de prendre garde à lui ; enfin, selon la troisième nature, si elle laisse trop voir l'amour qu'elle éprouve, elle se punit d'être allée plus loin qu'elle ne voulait, en prenant un ton sévère. » Il continue ainsi, en comparant tour à tour la femme au corbeau, au merle, à l'aspic, au lion, à la tigresse, qui oublie de poursuivre le ravisseur de ses petits en se contemplant dans un miroir. Il lui dit qu'elle a été prise par l'odorat, ainsi que la licorne, qui s'endort à la douce haleine d'une jeune fille vierge, et se laisse prendre par les chasseurs ; que, de même que le castor poursuivi par les chasseurs sauve sa vie en leur abandonnant sa petite poche remplie de parfum, elle ne peut faire cesser les poursuites qu'en abandonnant son cœur ; et enfin il lui fait honte, par l'exemple du crocodile qui pleure tous les jours ceux qu'il a dévorés, tandis qu'elle ne ressent pas un remords d'avoir réduit l'homme au désespoir. La dame répond à son tour, et cette contrepartie est la plus fine, la plus ingénieuse, la plus heureusement tournée. « Le loup, dites-vous, a le corps si roide, qu'il ne peut le fléchir et qu'il se tourne tout d'une pièce ; il en est de même de nous : si nous accordons un peu, il faudra accorder tout le reste. La femme, dites-vous, ne peut se donner que tout entière ; eh bien ! oui, elle doit se donner tout entière à parfaite loyauté, à honnêteté et à courtoisie. » Elle ajoute qu'elle a besoin d'être sur ses gardes, comme la grue, qui, pour ne pas succomber au sommeil, met dans ses pattes de petites pierres ; suivant elle, c'est l'homme qui est le crocodile, et il ne pleure même pas les femmes qu'il délaisse, qui sont alors forcées de gémir comme des tourterelles. Elle termine en l'appelant renard, en lui disant que vainement il fait le mort ; elle est sur ses gardes, et ne se laissera jamais prendre à ses finesses...

Si toutes ces applications sont un peu forcées, si les faits sur lesquels elles s'appuient ne sont pas toujours d'une vérité bien irréprochable, en revanche, il y a beaucoup d'ingéniosité dans la composition de l'ouvrage et de liaison entre ses diverses parties, ce qui suppose une culture littéraire assez avancée. M. Hippéau a donné dernièrement des éditions très-soignées du *Bestiaire d'amour* et du *Bestiaire divin*, qu'il a fait précéder d'une introduction très-intéressante. L'étude des *Bestiaires* n'est pas moins nécessaire que celle des *Volucraires* et des *Lapidaires*, à celui qui veut étudier le moyen âge : faute de connaître ces allégories symboliques et ce langage tout de convention, la sculpture, la peinture, la poésie même, resteront pour lui lettre morte, et le *Roman du renard* ne sera pas moins indéchiffrable pour lui que les vitraux ou les sculptures des cathédrales.

Hist. On comptait trois sortes de *bestiaires*. Les premiers étaient les criminels condamnés à mort, qu'on réservait expressément pour ce genre de spectacle. Les citoyens romains en étaient exempts ; les brigands, les prisonniers de guerre, les esclaves fugitifs, les chrétiens, tels étaient ceux que l'arrêt du préteur destinait à cette mort horrible. Renfermés dans une prison, ils attendaient quelquefois un an ou deux le jour des jeux, qui devait être celui de leur mort, ou pour mieux dire de leur libération. La veille, on leur servait un repas splendide, appelé *repas de la liberté*. « Il y avait à Rome, dit Chateaubriand, un antique usage ; la veille de l'exécution des criminels condamnés aux bêtes, on leur donnait, à la porte de la prison, un repas public appelé le *repas libre*. Dans ce repas, on leur prodiguait toutes les délicatesses d'un somptueux festin ; raffinement barbare de la loi, ou brutale clémence de la religion : l'une, qui voulait faire regretter la vie à ceux qui allaient perdre ; l'autre, qui ne considérant l'homme que dans les plaisirs, voulait du moins en combler l'homme expirant. Ce dernier repas était servi sur une table immense, dans le vestibule de la prison. Le peuple curieux et cruel était répandu autour, et des soldats maintenaient l'ordre. » Le lendemain, des chariots emmenaient les victimes dans l'amphithéâtre, où les attendait une foule im-

patiente ; on les promenait autour des gradins, à la portée des spectateurs, qui les accablaient d'injures ou de vociférations, auxquelles les condamnés répondaient par d'insolentes bravades ou un morne abattement. Venaient ensuite les préparatifs du supplice. Les uns étaient attachés à une croix, d'autres enveloppés dans des filets ; puis on lâchait les bêtes, qui en avaient bientôt fait curée. Quelquefois on jetait une certaine variété dans cet affreux spectacle : un malfaiteur, connu sous le nom de *Fils de l'Étue*, parce qu'il avait commis ses brigandages dans les environs de cette montagne, fut placé au sommet d'une colline artificielle, qui, s'écroulant soudain, le laissa tomber au milieu de bêtes féroces, cachées à sa base, et qui l'eurent bientôt dévoré. A quelques-uns de ces malheureux on donnait parfois des armes, mais c'était prolonger leur agonie ; ils étaient condamnés sans retour, et, vainqueurs une fois, il leur fallait combattre jusqu'à ce qu'ils se vissent enfin vaincus et dévorés. Un jour, un lion vint se coucher aux pieds d'un esclave dace, et, loin de le mettre en pièces, le protégea contre les autres animaux. Cet esclave était le fameux Androclos, dont tous les auteurs anciens ont conté la touchante histoire. Le peuple ne voulait pas se montrer plus cruel que l'animal, et fit grâce à l'esclave fugitif.

Les véritables *bestiaires* étaient ceux qui se louaient pour combattre les bêtes ; la misère forçait la plupart à embrasser cette profession, déclarée infâme et qui était bien au-dessous de celle des gladiateurs. Quand les sujets manquaient, on enlevait des hommes dans les provinces éloignées, et on les formait à des écoles spéciales, établies à Rome sur le mont Coelius. Le serment qu'ils prêtaient à leurs maîtres était terrible. « Nous jurons, disaient-ils, d'obéir à notre maître, qu'il nous ordonne de nous laisser brûler, enchaîner, frapper, tuer par le fer ou autrement ; et comme vrais gladiateurs, nous lui dévouons nos corps et nos vies, » serment qu'on savait bien les forcer à tenir, car si, au milieu du combat, ils s'enfuyaient devant la poursuite d'une bête victorieuse, des hommes étaient là qui, à coups de fouet, les forçaient à retourner à une mort presque certaine. Les *bestiaires* combattaient soit à pied, soit à cheval, selon la nature des animaux qui leur étaient opposés. C'est à cheval qu'ils poursuivaient les daims et les cerfs, les criblant de traits du haut de leurs montures lancées au galop ; c'est à cheval également qu'ils combattaient les taureaux, lutte qui ressemblait à celles qui se voient encore en Espagne, et dont ces dernières ne sont qu'une faible imitation. Mais, la plupart du temps, c'est à pied que combattaient les *bestiaires*. Plusieurs peintures ou bas-reliefs, entre autres la fameuse mosaïque de la villa Borghese, nous les représentent ainsi. Ils avaient la tête nue, et pour tout vêtement une légère tunique serrée sur les hanches ; pour chaussure, des bottines montant jusqu'au milieu du gras de la jambe. Les uns avaient des épées courtes et de petits boucliers ronds, les autres des faux, des épéux, des javelots, des flèches, pour atteindre les animaux qui ne peuvent être frappés de loin. La magnificence et le luxe s'introduisirent jusque dans ces armes, et, à la fin de l'empire, les *bestiaires* se servaient presque tous d'épéux d'argent. Il n'était pas d'animaux contre lesquels ne dût s'exercer l'habileté des *bestiaires* : les lions, les ours de Numidie, les tigres, les léopards se succédaient tour à tour, et la plupart du temps il fallait engager avec eux un combat corps à corps, presque toujours mortel pour les deux adversaires. Les éléphants étaient les animaux préférés du peuple romain ; ils avaient une manière de combattre qui lui plaisait singulièrement, et on le vit un jour témoigner pour ces animaux vaincus une pitié qu'il n'avait jamais montrée pour des hommes.

Il y avait enfin une dernière classe de *bestiaires*, c'était celle des grands et des patriciens qui, pour plaire aux empereurs, descendaient à ce degré d'abaissement. César avait été le premier à avilir les sénateurs, pour rendre leur opposition moins redoutable ; à force de caresses, il avait forcé le chevalier Labérius à monter lui-même sur le théâtre, et à jouer dans les farces qu'il composait. Labérius s'en vengea en mettant ce vers dans son rôle :

Necesse est multos timeat quem multi timent.

César, pour le punir de cette menace prophétique, se contenta de favoriser son rival Publius. Les successeurs de Labérius ne furent pas si scrupuleux que lui, et c'est de gaieté de cœur qu'ils coururent à la honte et à l'ignominie. Sous Auguste, avait eu lieu une chasse où des patriciens figurèrent seuls comme *bestiaires*. Quand, plus tard, les empereurs descendirent eux-mêmes dans l'arène, quand Néron se fit cocher, quand Commodus se fit appeler l'*Hercule romain*, pour avoir triomphé des bêtes dans l'amphithéâtre, il fallut bien que la noblesse imitât ses chefs et prit sa part de cette dégradation. Aussi, un jour, le sénat fut-il obligé de révoquer la défense faite aux chevaliers et aux sénateurs de paraître sur le théâtre ; et ce qui était infamant, même pour des esclaves, devint glorieux pour les noms les plus illustres, au point que les femmes elles-mêmes voulurent avoir leur part de cette honteuse célébrité. Ces jeux,

qu'on appelait des *chasses*, parce qu'ils commençaient ordinairement par un combat des bêtes entre elles, avaient été introduits en Occident par les Romains, qui n'en avaient trouvé aucun vestige dans la civilisation grecque. Dans le principe, ce furent des exhibitions d'animaux étrangers, qu'on montrait aux Romains comme un trophée de plus des conquêtes lointaines ; ensuite, on eut l'idée de leur faire donner la chasse, et ce n'est que plus tard que ces combats finirent par être des repas d'hommes servis à des bêtes féroces. Ces spectacles, qui, sous les empereurs, devaient faire le plaisir favori d'un peuple dégénéré, avaient déjà, dans les dernières années de la république, un caractère d'atrocité qui révoltait l'âme de Cicéron. Certes, le grand orateur était de son siècle, l'iniquité de l'esclavage le laissait sans indignation, il approuvait même les combats de gladiateurs, comme une énergique discipline qui fortifiait contre la douleur et contre la mort ; mais il se demandait quel plaisir on pouvait éprouver à voir un homme faible déchiré par une bête féroce, ou un noble animal percé par un javelot. Le hasard seul amena la première chasse : cent quarante-deux éléphants pris sur les Carthaginois avaient été tués dans le cirque, plutôt par nécessité que pour le plaisir des spectateurs, la république ne voulant ni les nourrir, ni les donner à ses alliés. Depuis ce jour, le peuple s'habitua à de semblables exécutions, et ceux qui voulurent gagner sa faveur durent surpasser leurs prédécesseurs. Pompée, pour la dédicace du temple de Vénus Victorieuse, avait fait paraître six cents lions ; César n'en put trouver que quatre cents, mais, ne voulant pas rester inférieur à son rival, le premier, il fit combattre dans son amphithéâtre les hommes et les animaux. Il donna cinq jours de combats dans le grand cirque, autour duquel il fit creuser l'*Europe*, nom d'un canal qui mettait les spectateurs à l'abri de tout danger. Dès ce moment, la profusion dans les chasses ne connut plus de bornes ; les empereurs eurent à cœur de se surpasser mutuellement en magnificence. On rapporta un sénatus-consulte qui avait défendu d'amener des panthères en Italie, et l'édile Scaurus en fit égorger cent cinquante en un seul jour. Auguste a écrit, dans son testament politique, que, dans le cours de son règne, il avait fait tuer plus de quatre mille animaux. Ses successeurs ne furent pas plus modérés : un jour, Domitien transforma le cirque en une véritable forêt ; de gros arbres enlevés aux forêts voisines y avaient été transportés ; des daims, des cerfs, des sangliers, couraient par milliers sous ces ombrages factices, pour échapper aux traits des nombreux chasseurs qui les poursuivaient. Ce ne fut que sous le règne de Constantin que cessèrent ces représentations barbares, pour lesquelles le peuple romain montra un goût très-vif tant que ses maîtres purent lui en donner, justifiant ainsi les prévisions du sage Caton, qui voulait que le peuple restât debout au théâtre, pour qu'il n'y prit pas trop de plaisir et n'en fit pas sa principale occupation. Chose singulière ! les historiens nous ont donné le chiffre des animaux qui paraissaient dans ces fêtes ; quant aux hommes, bien plus nombreux, qui en étaient également les victimes, aucun n'a eu seulement l'idée de les compter, tant on faisait peu de cas de la vie humaine à cette époque. Sous les derniers empereurs, les chrétiens furent souvent condamnés aux bêtes ; mais il ne faudrait pas croire, avec certains auteurs, que ce sont eux surtout qui ont alimenté les amphithéâtres ; ils ne comptent, au contraire, que pour une faible partie dans les nombreuses victimes sacrifiées aux plaisirs du peuple romain. Les esclaves, les transfuges des armées, les Barbares, les alliés même ont péri en bien plus grand nombre. Sans doute, rien ne peut justifier de semblables atrocités, mais peut-être n'avons-nous pas le droit de nous récrier trop fort contre cette barbarie des Romains ; car, en cherchant bien, nous trouverions en nous quelques germes mal étouffés de cette curiosité qui ensanglantait l'arène. Si les Romains prenaient plaisir à voir un homme sans défense déchiré par un animal furieux, nous montrons-nous moins avides d'assister à une exécution capitale ? Quand Cartouche était roué en place de Grève, tous les balcons étaient occupés par les seigneurs et les dames de la cour ; Henri III assistait avec ses courtisans au supplice des criminels, et, dans la catholique Espagne, pas un *auto-da-fé* n'avait lieu sans que la cour y fût présente ; ces faits sont tous identiques ; ils ne diffèrent que par leurs proportions. L'Espagne a ses courses de taureaux, comme Rome avait ses *chasses* ; toutes deux sont sanglantes, hommes et animaux y succombent également, et les civilisés du XIX^e siècle prennent plaisir à un spectacle qui, il y a deux mille ans, révoltait déjà l'âme, néanmoins peu sensible, du grand orateur romain.

BESTIAL, ALE adj. (bè-sti-al, a-le — lat. *bestialis*, même sens ; de *bestia*, bête). Qui tient de la bête, qui fait ressembler à la bête. Une fureur **BESTIALE**. Des penchants **BESTIAUX**. La figure de cet homme offrait un type **BESTIAL** et repoussant. (E. Sue.) L'homme accomplit le mal gratuitement et par l'essor **BESTIAL** de ses passions. (Proudh.) Ho ! hé ! reprit l'homme, avec un rire plus **BESTIAL** encore que celui du préjud. (V. Hugo.) L'amour, qui est un senti-

ment noble chez les personnes heureusement douées, devient une impulsion purement **BESTIALE** dans les cœurs pervers. (Alex. Dum.) Je remarquai un jeune forçat de dix-sept ans, frais et joufflu, qui riait avec une naïveté **BESTIALE**. (Mme L. Collet.)

— s. m. Bétail : Le **BESTIAL** de ce pays est peu considérable. Certain paysan, du temps de Charlemagne, confessait avoir semé des poudres par les campagnes, afin de faire mourir le **BESTIAL**. (Naudet.) « Vieux mot. Le pl. **BESTIAUX** est resté ; le sing. a pris la forme **BÉTAIL**.

BESTIALEMENT adv. (bè-sti-a-le-mân — rad. *bestial*). D'un façon *bestiale*, à la manière des bêtes, en vraie bête : Sa chevelure et sa barbe fauve, épaisse et drue comme du crin, donnaient à ses traits un caractère **BESTIALEMENT** sauvage. (E. Sue.)

BESTIALISÉ, ÉE (bè-sti-a-li-zé). Part. pass. du v. *Bestialiser* : Instincts **BESTIALISÉS**.

BESTIALISER v. a. ou tr. (bè-sti-a-li-zé — rad. *bestial*). Rendre *bestial*, semblable à la bête : Le gothique *bestialise* l'homme. (Michelet.) L'habitude de vivre avec les bêtes *bestialise* l'homme. (L. J. Larcher.)

Se *bestialiser*. v. pr. Devenir moralement semblable à l'animal ; prendre des instincts *bestiaux* :

Alors qu'aux passions sa nature est soumise, L'homme n'est plus un homme ; il se *bestialise*. AUG. HUMBERT.

BESTIALITÉ s. f. (bè-sti-a-li-té — rad. *bestial*). Etat, caractère d'un homme abruti et qui se livre à tous les instincts de la brute : Cet homme est d'une **BESTIALITÉ** repoussante. (***). Je regarde, émerveillé, un buste de Messaline jeune, empreint d'un stigmate indélébile de **BESTIALITÉ**. (Mme L. Collet.)

— Absence des lois, des usages de la civilisation qui distinguent l'homme de la bête : Changez la nature du droit du père de famille, et vous rentrez dans la **BESTIALITÉ**. (Frank.)

— Union charnelle de l'homme ou de la femme avec un animal : La **BESTIALITÉ** est un crime contre nature. La **BESTIALITÉ** était punie de mort chez les Hébreux. La **BESTIALITÉ** était estimée 250 livres dans le livre des dépenses de la cour de Rome. (Volt.) L'onanisme a pour corollaire la **BESTIALITÉ**. (Proudh.)

— *Enceyl.* Les lois de Moïse condamnaient celui qui s'était rendu coupable de *bestialité* à mourir avec l'animal. Notre ancienne jurisprudence criminelle, qui dérivait en grande partie du droit canon, punissait du supplice du feu celui qui avait commis ce crime contre nature ; on brûlait en même temps l'animal et les pièces du procès. On a conservé plusieurs arrêts du parlement rendus dans ce sens. En 1523, à Toulouse, une femme était condamnée à être brûlée vive, ainsi qu'un chien avec lequel elle avait commis le crime de *bestialité* ; en 1565, on brûla un homme coupable d'un pareil crime avec une mule ; en 1575, un autre fut pendu pour *bestialité* avec une ânesse ; l'ânesse fut d'abord assommée devant lui, puis tous deux furent mis sur un bûcher avec les pièces du procès. Sous Louis XIV, ce crime devint très-commun en France ; nos armées, qui avaient rapporté cette habitude d'Italie, entraînaient après elles de nombreux troupeaux de chèvres. Au siècle dernier, on en trouve encore des traces, et le parlement de Paris confirme le jugement du sénchal de Poitiers, qui avait condamné un jeune homme à être brûlé vif pour crime commis avec une vache. L'attentat était puni de la même peine, lors même que le crime n'avait pas été consommé, comme le prouve un arrêt du parlement de Bordeaux. Le code pénal de 1791 et celui de 1810 sont muets sur ce crime. A cette époque d'insurrection et de civilisation plus avancées, le législateur a sagement imité Solon, qui, dans sa législation, n'avait édicté aucune pénalité contre le parricide, crime qu'il supposait impossible. Aujourd'hui, heureusement, cette monstrueuse dépravation des sens n'appartient plus qu'à l'histoire ou à l'aliénation.

BESTIASSE s. f. (bè-sti-a-se — augment. de *beste*, qui s'est dit pour *bête*). Pop. Grosse bête, personne stupide, sans aucun jugement : C'est une **BESTIASSE**. « Se dit aussi par plaisanterie : Tais-toi donc, petite **BESTIASSE**.

BESTIAUX s. m. pl. (bè-sti-ô — pl. de *bestial* s. m.). Animaux domestiques élevés en troupeaux et entretenus dans une exploitation rurale : Garder les **BESTIAUX**. Soigner les **BESTIAUX**. La richesse des patriarches consistait surtout en **BESTIAUX**. (Fleury.) Dans la Finlande, les **BESTIAUX** sont plus petits que dans les pays méridionaux de l'Europe. (Volt.) Les mérinos ont offert pendant longtemps des bénéfices bien supérieurs à ceux de toutes les autres espèces de **BESTIAUX**. (Math. de Dombasle.) Franklin donna, dans son almanach, avec une clarté saisissante, toutes les indications propres à améliorer l'éducation des **BESTIAUX**. (Mignet.)

BESTIOLE s. f. (bè-sti-o-le — lat. *bestiola*, dimin. de *bestia*, bête). Petite bête : La gentille **BESTIOLE** dormait au soleil, étendue sur une feuille de rose. (B. de St-P.) Elle aura vu une araignée ou une souris ; toutes les fois qu'elle voit une de ces **BESTIOLES**, elle pousse des cris affreux. (G. Sand.) Elle entra dans l'étable, cou-